

Angles d'Attac

association pour une
taxation des
transactions financières pour l'
aide aux
citoyens et citoyennes.
Bulletin d'information en français d'Attac Suisse, Rue des Savoises 15, 1205 Genève - www.suisse.attac.org
Numéro 37 - février 07

>>>SOMMAIRE>>>

Edito: il reste moins de deux mois pour remporter la votation pour la caisse maladie unique et sociale - p1+2

Forum Social Mondial, bientôt 7 ans - p2

Agendas - p2+4

Halte aux cadeaux fiscaux pour les actionnaires ! - p3

Université d'été européenne - p4

La lutte pour l'annulation de la dette dans une perspective historique - p4-7

Impressum - p6

Spectacle "Gênes 2001" - p6

Défendons la liberté d'expression: soutenons Denis Robert ! - p7

Lettre ouverte d'associations marocaines, africaines et européennes - p8

>>> Edito : Moins de deux mois pour remporter la votation pour la caisse maladie unique et sociale >>>

Un mois et quelques jours, c'est le temps qu'il reste pour gagner l'initiative pour une caisse maladie unique et sociale. L'aventure, débutée il y a plus de quatre ans maintenant, trouvera son épilogue le 11 mars au moment du résultat du vote sur cette initiative populaire. C'est en mai 2002, à la suite d'une action réalisée par les membres du Mouvement populaire des familles (MPF) auprès des assureurs-maladie sur l'utilisation de l'argent de leurs cotisations, ainsi que sur la part des réserves et des provisions, qu'est née l'idée d'une caisse maladie unique et sociale. Dès le lancement de l'initiative, attac, à travers ses sections locales et au niveau national, a décidé de soutenir cette ambitieuse initiative.

Non seulement l'expérience est unique et très intéressante, mais elle incite à une réflexion sur le service public de la santé et son appropriation sociale, la gestion citoyenne d'une assurance et finalement l'expérimentation de la re-démocratisation d'un système opaque, voire carrément obscur. L'assurance unique devrait permettre de régler un bon nombre de problèmes qui actuellement pourrissent la vie des assuré-e-s. Entre autres, les primes seront fixées selon le revenu de l'assuré-e, les primes des enfants et des jeunes en formation seront supprimées vu que leur capacité économique est nulle et la liste des prestations cessera de diminuer comme peau de chagrin. D'autre part, l'assurance telle qu'elle est proposée par le MPF serait gérée de manière tripartite, par un

>>>

JAB 2500 BIENNE 4
Retours à angles d'attac,
rte de Jussy 14b, 1226 Thônex

>>>AGENDA>>>

>Genève>

LUNDI 5 FÉVRIER, 19H :

Café citoyen : La caisse maladie unique et sociale, avec Gilles Godinat, médecin-psychiatre, membre du comité du Forum Santé, Café Gervaise, 4 bis, Boulevard James Fazy, Genève

>Vaud>

MARDI 6 FÉVRIER, 20H :

Rencontre mensuelle, Pôle Sud, Av JJ Mercier 3, Lausanne. Présentation et discussion : l'initiative "Pour une caisse maladie unique et sociale" avec Jean Blanchard, Mouvement populaire des familles.
Le PS Vaud organise des conférences sur la question régulièrement jusqu'à la votation ; plus de renseignements sur www.ps-vd.ch

MARDI 20 FÉVRIER, 20H :

Groupe Multinationales, Pôle Sud, JJ Mercier 3, Lausanne.

MARDI 6 MARS, 20H :

Rencontre mensuelle, Pôle Sud, Av JJ Mercier 3, Lausanne. Présentation et discussion: précarisation des travailleur-euse-s, une stratégie internationale? Qu'en est-il en Suisse?

MARDI 20 MARS, 20H :

Réunion du groupe Multinationales, Pôle Sud, Av JJ Mercier 3, Lausanne.
Plus de détails ainsi que les dates de réunion du groupe Service public-Fiscalité sur www.local.attac.org/vaud/

MERCREDI 31 JANVIER, 17H15

Conférence-débat avec Alain Bihr, professeur de sociologie de L'Université de Franche-Comté, «Les cheminements du capital à l'heure du devenir-monde du capitalisme». UNIL - Anthropole (BFSH 2), Salle 2120.

>Valais>

MERCREDI 7 FÉVRIER :

Soupe d'attac à l'espace Totem, rue de Loèche 26, Sion.
Soupe citoyenne autour du Forum social mondial (FSM) de Nairobi, avec la présence de Roman Kuenzle, de retour de Nairobi, étudiant HEI et membre d'attac genève.

>>>

groupe composé d'un nombre égal de représentant-e-s des pouvoirs publics, des fournisseurs de prestations et des organisations de défense des assuré-e-s. De ce fait, ces derniers sortiront du rôle complètement passif auquel on les relègue aujourd'hui et seront associé-e-s à l'administration des caisses. Ceci est un pas important vers plus de démocratie. Cette expérience ne serait pas sans rappeler des expériences de type "budget participatif", menées à Porto Alegre.
Pourtant, la réappropriation sociale d'une assurance privée n'est pas une mince affaire ! Confiant, lorsqu'on le lui fait remarquer, le secrétaire général du MPF, Jean Blanchard répond « Souvenez-vous que c'est David qui a gagné contre Goliath ! » Mais, lorsque Goliath est incarné par une association comme Santésuisse et des groupes d'assurances qui pèsent très lourd dans le paysage économique helvétique, on comprend vite que la partie n'est pas gagnée d'avance. Malgré cela, les soutiens ne manquent pas : l'Association suisse des médecins assistants et des chefs de cliniques, l'Association suisse des infirmiers et infirmières, des sages-femmes, le syndicat des services publics (SSP), UNIA, les Verts, entre autres, ont décidé de soutenir cette initiative. De plus en plus de médecins indépendants, neuchâtelois, jurassiens, genevois et suisses alémaniques se sont aussi rallié-e-s. Sans parler bien sûr de la société civile, dont attac, qui soutient le projet depuis son lancement. D'un projet un peu fou, comme le sont généralement les projets visionnaires au départ, l'initiative pour une caisse maladie unique et sociale est devenue un projet convaincant, sucitant espoir et enthousiasme. Alors, puisqu'il ne reste que quelques semaines, n'hésitons pas à renforcer la campagne, à en parler autour de nous, à mobiliser et convaincre les indécis afin de faire basculer définitivement la balance vers plus de démocratie et plus de justice sociale.

>>> Forum Social Mondial, bientôt 7 ans >>>

Le Forum social mondial (FSM) 2007 aura lieu à Nairobi (Kenya) pendant que nous mettrons sous presse ce numéro. Nairobi marquera une nouvelle étape pour le Forum Social Mondial, avec une plus grande intégration des mouvements sociaux d'Afrique dans le mouvement altermondialiste. En 2008, pas de forum mais des actions dans toutes les parties du monde. A noter qu'un débat est en cours sur la « politisation » du FSM, entre celles et ceux qui veulent conserver au FSM son caractère de « forum ouvert de discussion et de lieu de rencontres », et d'autres qui souhaitent que le FSM assume un rôle plus politique, lançant des campagnes et des prises de positions communes.
Un autre débat a lieu au sein du FSM, qui concerne cette fois les alternatives communes que le mouvement pourrait porter. Le débat s'organise autour d'un texte : l'appel de Bamako. Celui-ci a été rédigé par une centaine de personnes, juste avant l'ouverture du FSM décentralisé à Bamako (en janvier 2006). L'initiative est portée par le Forum Mondial des Alternatives, quelques intellectuel-le-s et quelques associations. La procédure est fort critiquée, car très peu ouverte. Mais le contenu du texte déclenche un débat intéressant.
Voir le site : http://www.openspaceforum.net/twiki.

>>> Halte aux cadeaux fiscaux pour les actionnaires ! >>>

Non à la nouvelle loi sur la fiscalité des entreprises

Argumentaire proposé par le groupe service public - fiscalité d'attac vaud.

Les règles en matière de fiscalité en vigueur en Suisse, et notamment celles sur l'évasion fiscale et le secret bancaire, la rendent très attrayante aux yeux des détenteurs de capitaux. En comparaison avec l'Union européenne (UE), la charge fiscale pour les hauts revenus et les entreprises est relativement basse : les sociétés résidant en Suisse sont taxées à hauteur de 23%, contre environ 30% dans le reste de l'Europe. La Suisse a décidé de faire sienne la course au dumping fiscal, d'attirer les riches et les multinationales, quitte à faire payer les salarié-e-s. Mais quel est le prix d'une telle politique ?

Depuis une vingtaine d'années, la Suisse vit une période de récession, caractérisée par une augmentation du taux de chômage. Cela a entraîné une augmentation des dépenses, notamment dans le domaine des prestations sociales. Pour sortir des chiffres rouges sans hausse d'impôts, les politiques font constamment pression sur ces dernières. Celles-ci sont financées, aujourd'hui déjà, de manière peu équitable, la majorité des recettes fiscales de l'état étant constituées par des impôts indirects, tels que la TVA ; cela signifie que le financement de l'état dépend principalement de la consommation, et dans une moindre mesure du revenu. Toute baisse de la fiscalité directe renforce encore ce déséquilibre. Pourtant, durant les 20 dernières années, les nombreuses réformes fiscales ont généralement conduit à des baisses des impôts directs, qui ont profité avant tout aux plus hauts revenus, aux banques et aux grandes entreprises. Dans le même temps, la majorité des contribuables a subi des hausses d'impôts (cf. tableau).

Ces défiscalisations ciblées devaient encourager les investissements et la création de places de travail, afin de relancer la croissance et de sortir de la récession. Malgré 20 ans de telles pratiques, aucun résultat notoire en terme d'emploi n'a été constaté. Par contre, cette politique des « caisses vides » a généré d'énormes pertes dans les recettes de l'état, conduisant au démantèlement des services publics [1].

Dans le domaine de l'imposition des entreprises, une première réforme a été menée en 1997. Elle visait à améliorer la situation des holdings, à supprimer l'impôt sur le capital au niveau fédéral, et à introduire un taux d'imposition linéaire des bénéfices de 8.5% ; elle a engendré des pertes estimées à 460 millions de francs. Avec la nouvelle loi décidée aujourd'hui par les chambres, le gouvernement veut encourager les actionnaires à réinvestir, par l'allégement de la double imposition, c'est-à-dire l'harmonisation de la taxation entre les bénéfices réinvestis dans l'entreprise et ceux distribués aux actionnaires.

Revenu annuel brut	Zürich	Schwyz	Glaris	Soleure
CHF 40'000	+ 6%	- 7%	+ 11%	+ 10%
CHF 70'000	+ 3%	- 7%	+ 3%	+ 8%
CHF 150'000	=	- 8%	- 1%	+ 4%
CHF 500'000	- 3%	- 18%	- 5%	- 2%

Modifications de la charge fiscale cantonale et communale pour un-e célibataire (entre 1994 - 2004).

Mais les véritables conséquences de l'abaissement de l'imposition des dividendes seront :

- de nouveaux cadeaux fiscaux aux actionnaires, au préjudice des investissements dans les outils de production
- une perte estimée à 500 millions de francs par an pour les différentes collectivités publiques [2]
- des baisses de prestations (formation, transports publics,...)
- une augmentation de la fiscalité pour les salarié-e-s
- un encouragement au dumping fiscal qui ruine les états du Nord et du Sud

wL'Association pour une Taxation des Transactions financières pour l'Aide au Citoyen-ne-s (ATTAC) est donc fermement opposée à cette réforme, et encourage toutes les citoyennes et tous les citoyens qui refusent ce déplacement de la charge fiscale des hauts vers les bas revenus, à soutenir le référendum.

Notes :

[1] Sébastien Guex, L'argent de l'Etat. Parcours des finances publiques au 20ème siècle, Ed. Réalités sociales, Lausanne, 1998.

[2] Département Fédéral des Finances, La réforme de l'imposition des entreprises II favorise la place économique suisse. Berne, « DFF Documentation de base », 23 juin 2005.

Partenariat

Fribourg

JEUDI 1ER FÉVRIER, 19H30 :

Rencontre menuelle au Pivot, rue de l'Hopital 32, 3e étage.

VENDREDI 2 FÉVRIER 20H :

Cycle de formation sur le Capital, 10ème session, Botzet 18. Documents à télécharger sur le site d'attac fribourg.
Jeudi 1er mars, 19h30 : Débat contradictoire sur la caisse unique avec Pierre-Yves Maillard, conseiller national socialiste, et un représentant de Santé-Suisse ; modération : J.-M. Angéloz de l'Objectif.
Plus de détails à confirmer sur le site d'attac fribourg, www.fribourg.attac.org

Bienne

LUNDI 5 FÉVRIER, 20H00

Pour connaître plus en détails la caisse maladie unique et sociale, le comité de soutien à l'initiative, le MPF, la Fédération Romande des Consommateurs et Attac Bienne vous invitent à venir écouter et discuter avec Monika Dusong, présidente de la Fédération Romande des Consommateurs au Restaurant Romand, (ch. du Parc 15, Bienne)

Université d'été européenne

Durant l'été 2008 sera organisée pour la première fois une Université d'été européenne d'attac. Elle aura lieu à Säarbrucken en Allemagne. Malheureusement, vu le nombre de membres d'Attac en Europe (plus de 60.000), la participation de chaque pays devra être limitée. Pour la Suisse, il n'y aura sans doute pas beaucoup plus qu'une cinquantaine de places. Mais cet événement aura des répercussions pour tout le mouvement, car ce sera un moment idéal pour confronter les idées et les traditions politiques des Attac des différents pays.
Un groupe de travail international prépare l'événement. N'hésitez pas à leur suggérer des thèmes ou à leur proposer un coup de main. Contact : suisse@attac.org

>Adresses>

Vaud: Case 5105, 1002 Lausanne, vaud@attac.org
Genève: rue des Savoises 15, 1205 Genève, geneve@attac.org
Neuchâtel: Case postale 21, 2035 Corcelles
neuchatel@attac.org
Bern: Postfach 520, 3000 Bern, bern@attac.org
Zürich: Postfach 7457, 8023 Zürich, zurich@attac.org
Jura: Case postale 37, 2740 Moutier, jura@attac.org
Basel: Postfach, 4002 Basel, basel@attac.org
Ticino: c/o attac svizzera, rue des Savoises 15, 1205 Ginevra
Fribourg: Case 101, 1701 Fribourg, fribourg@attac.org
Bienne: Case 4314, 2500 Bienne 4, bienne@attac.org
Valais: Case Postale 2140, 1950 Sion 2, valais@attac.org

>>> La lutte pour l'annulat

Par Éric Toussaint
www.cadtm.org/article.php3 ?id_article=2336

A l'échelle historique, la lutte internationale pour l'annulation de la dette des pays du Tiers Monde est assez récente : elle a à peine plus de vingt ans. Elle rejoint de grands combats et de grandes campagnes internationales comme celle en faveur de l'abolition de l'esclavage (18e-19e siècles), celle en faveur de la journée de huit heures (à la base de la fête du 1er mai dès la fin du 19e siècle), celle pour le suffrage universel, celle pour l'égalité homme-femme, et j'en passe de nombreuses, tout aussi importantes, qui ont marqué et marquent encore la lutte des opprimés pour leur émancipation.

Les luttes pour l'annulation de la dette du Tiers Monde, contre le libre commerce et la marchandisation généralisée, pour la défense de l'environnement, pour la récupération du contrôle public sur les ressources naturelles et les services essentiels ainsi que pour la promotion des biens communs sont directement liées à la phase actuelle de la globalisation capitaliste, cadre d'une nouvelle offensive mondiale du Capital contre le Travail, des pays impérialistes contre l'ensemble des peuples de la Périphérie. La globalisation capitaliste mondiale a provoqué la globalisation des résistances et des luttes en faveur d'alternatives sur les thèmes mentionnés plus haut. Qu'on me comprenne bien. La mondialisation capitaliste ne date pas des vingt dernières années. Elle remonte à la fin du 15e - début du 16e siècle quand, avec l'exploitation des Amériques initiée par l'Espagne, suivie bientôt par le Portugal, la Grande Bretagne, la France, les Pays-Bas..., l'Europe commença à imposer sa domination à l'échelle mondiale en mettant en relation brutale l'ensemble des continents de la planète et en imposant progressivement et violemment le capitalisme.

Les luttes internationales de libération ne datent pas non plus d'hier. Elles remontent au moins à la fin du 18e siècle et donnèrent lieu par la suite notamment à la création successive de quatre internationales, de la seconde moitié du 19e siècle à la première moitié du 20e siècle. Les mouvements sociaux et ces internationales furent à la base de grandes campagnes internationales sur des thèmes émancipateurs. Dans le même temps, certains thèmes restaient du domaine national : c'est notamment le cas de la question de l'endettement extérieur des pays dominés par l'impérialisme. Dès le 19e siècle, l'endettement extérieur est utilisé comme instrument de domination des peuples de l'Amérique latine et de la Caraïbe, de l'Asie et de l'Afrique. Dès le 19e siècle, des pays de la Périphérie essayèrent de refuser de rembourser une dette injuste. Citons le Mexique, en 1861, sous le premier président indigène de l'Amérique latine, l'Indien Benito Juarez. Au cours des années 1930, ce ne sont pas moins de quatorze gouvernements d'Amérique latine qui décidèrent les uns après les autres, sans concertation, d'arrêter de payer la dette extérieure due principalement à des Européens et à des Nord-Américains [1].

Il a fallu attendre le milieu des années 1980 pour que le thème du non paiement de la dette commence à être porté conjointement par des mouvements populaires au-delà des frontières nationales. Cela a commencé par l'Amérique latine, Cuba jouant un rôle de pionnier et cherchant à provoquer la création d'un front international pour le non paiement, malheureusement sans succès du côté des gouvernements. A partir de 1984-1985, se succèdent aux quatre coins de la planète des soulèvements populaires contre les politiques d'ajustement structurel imposées par la Banque mondiale et le FMI qui bénéficient de la complicité des gouvernements et des classes dominantes locales.

Il aura fallu encore attendre une dizaine d'années pour qu'une campagne mondiale se développe sur ce thème dans le cadre de la campagne Jubilé 2000 (en partie contrôlée par le Vatican et les directions des églises chrétiennes réformées -anglicane, luthérienne et calviniste- qui n'ont rien de progressiste). La volonté des hiérarchies chrétiennes de prendre position en faveur de l'annulation de la dette des pays les plus pauvres, situés principalement en Afrique et en Amérique centrale, répondait à la pression des églises nationales des pays d'Afrique subsaharienne, d'Amérique latine et des Philippines où la religion chrétienne est fortement enracinée. Le Vatican et les églises réformées trouvent de nouveaux fidèles dans ces pays particulièrement soumis au joug de la dette extérieure. Leur hiérarchie se devait de promouvoir une solution dans le cadre de la tradition chrétienne : le pardon de la dette à l'occasion du Jubilé. C'était l'occasion d'apparaître comme intercédant auprès des grands de ce monde en faveur des damnés de la Terre.

En 1998-1999, des messes furent consacrées au Jubilé et à la dette, une partie des millions de signatures au bas des pétitions pour l'annulation de la dette des pays pauvres furent recueillies directement à la sortie des églises. Les grandes ONG et les sociétés de charité chrétiennes furent mobilisées en faveur de la campagne sur des objectifs très limités : l'annulation des dettes impayables des pays pauvres. Des centaines de permanents de ces mouvements furent mobilisés pour faire réussir la campagne. En juin 1999, lors du sommet du G8 de Cologne, alors que les chefs d'Etat des pays les plus puissants faisaient des promesses qu'une fois de plus ils ne tiendraient pas, les hiérarchies des églises et les mouvements qu'elles influençaient se félicitèrent du résultat atteint. De ce fait, ces mouvements, à commencer par la campagne britannique, furent poussés à stopper la mobilisation au grand dam d'autres campagnes qui, notamment dans le Sud, estimaient que les objectifs n'étaient absolument pas atteints.

Au cours de la campagne qui durait depuis deux ans, la conscience de centaines de milliers de personnes avait progressé d'autant qu'une série de mouvements au Nord comme au Sud [2] collectaient des signatures sur une pétition plus radicale que celle présentée officiellement par la campagne Jubilé 2000. Pour sa part, le Vatican décida en 2000 d'intégrer Michel Camdessus, ex-directeur général du FMI, au sommet de la Commission Justice et Paix comme conseiller sur la question de la dette. Tout devait rentrer dans l'ordre et il n'était plus question de mobiliser sur la question. Certaines grandes ONG du Nord, qui ont des permanents dans les pays du Sud, leur intimèrent l'ordre d'abandonner le thème de la dette et de s'occuper d'autres sujets comme celui du commerce équitable. Au Nord, des permanents d'ONG chrétiennes, embauchés pour la campagne dette, furent licenciés ou changés d'affectation.

C'est dans ce contexte que certaines campagnes du Sud décidèrent de créer Jubilé Sud au cours de l'année 1999. De son côté, le réseau du CADTM qui commençait à s'étendre internationalement, décida de nouer une alliance stratégique avec Jubilé Sud et de contribuer à donner un deuxième souffle au mouvement anti-dette au-delà l'année du Jubilé 2000 [3]. C'est pour cela qu'a été réalisée la grande rencontre internationale de Dakar en décembre 2000 sous le titre : « Afrique : des résistances aux alternatives », rencontre suivie immédiatement du premier Dialogue Sud-Nord.

En mars 2000, le référendum d'initiative populaire (la « consulta ») réalisé en Espagne par le Réseau citoyen pour l'abolition de la dette extérieure (RCADE) et celui organisé au Brésil en septembre, constituent un grand pas en avant. Tant la qualité de la mobilisation que le degré de la politisation citoyennes sont nettement supérieurs dans ce type d'action à ce que représente simplement une collecte de signatures au bas d'une pétition. Il est dommage que l'on n'ait pas été capables de reproduire ce type d'initiative dans un grand nombre de pays.

Du point de vue de l'analyse politique, la RCADE a entièrement raison de penser que : « *la dette n'est pas une faille du système mais bien un produit de celui-ci et, de ce fait, pour résoudre le problème de la dette, il est indispensable de promouvoir un changement des structures. Si la dette est abolie sans que se transforment les structures politiques, économiques, sociales et culturelles, le problème continuera à se reproduire. L'abolition de la dette implique donc un changement de structures.* » (RCADE, 2000b:1).

C'est un sujet de débat entre les campagnes dette : les uns, comme la RCADE, le CADTM et Jubilé Sud, pensent que le combat pour l'annulation de la dette doit déboucher sur une mise en cause du système capitaliste dans son ensemble ; d'autres pensent que ce système ne peut pas ou ne doit pas être modifié. Pour eux, il s'agit de régler certains problèmes comme l'endettement excessif et odieux en libérant les pays du fardeau de la dette, sans remettre en cause le système.

Il faut bien sûr débattre de ces divergences politiques profondes mais cela ne doit pas empêcher, au contraire, de faire l'unité d'action sur des objectifs précis.

D'autres thèmes suscitent des réactions opposées au sein du mouvement entre radicaux et modérés, par exemple celui des conditionnalités. Jubilé Sud et le CADTM sont opposés à ce que les gouvernements du Nord et les institutions financières internationales fixent des conditions aux pays qui obtiennent des remises de dettes. Jubilé Sud et le CADTM considèrent que seuls les citoyens et citoyennes du Sud peuvent fixer des conditions car leur sort est en jeu. De leur côté, certaines organisations du Sud et une majorité d'organisations du Nord considèrent que les gouvernements du Nord et les IFI peuvent, voire doivent, imposer des conditions, en matière de lutte contre la pauvreté par exemple. Jubilé Sud et le CADTM pensent au contraire que les gouvernements du Nord et les IFI recourent à l'argument de la lutte contre la pauvreté (à laquelle ils ajoutent, depuis 2000, la poursuite des Objectifs du Millénaire pour le Développement) comme prétexte pour atteindre d'autres objectifs qui font partie d'un agenda caché : plus de privatisations, plus d'ouverture économique des pays du Sud, etc. _Pour décrire l'hypocrisie des gouvernements du Nord et des IFI, on peut dire qu'ils pavent de bonnes intentions le chemin qui mène à l'enfer. N'oublions pas que les Croisades avaient pour prétexte de libérer le tombeau du Christ, que la papauté a justifié l'esclavage à partir du 15e siècle [4], a justifié la chasse aux sorcières contre les femmes émancipées sous prétexte qu'elles n'avaient pas d'âme, que Léopold II, Roi des Belges, a obtenu à la conférence de Berlin en 1885 que lui soit donné par ses pairs le Congo sous prétexte de lutter contre l'esclavage organisé par les Arabes et que, pour prendre un exemple plus récent, les Etats-Unis et leurs alliés ont envahi l'Irak en 2003 sous prétexte de libérer le peuple de la tyrannie et de protéger l'humanité des armes de destruction massive.

Dans le débat décrit plus haut, un énorme pas en avant a été accompli en juin 2005 et confirmé en septembre de la même année lors du deuxième Dialogue Sud-Nord qui s'est tenu à La Havane. Modérés et radicaux se mirent

> Gênes 01 >

Alors que des nouvelles mobilisations contre le sommet du G8 à Heiligendamm (Allemagne du Nord) s'organisent, l'Arsenic nous présente une pièce de Fausto Paravidino qui retrace les événements tragiques de la manifestation de Gênes, encore toujours présents dans les esprits.

GÊNES 01

Fausto Paravidino est un auteur, scénariste, acteur et traducteur italien, né en 1976. Il a écrit plusieurs pièces pour le théâtre, dont Gênes 01 qui parle de la répression qui s'est abattue sur les manifestants altermondialistes lors du sommet du G8 à Gênes en juillet 2001 - répression illustrée par la mort du jeune Carlo Giuliani, tué par un carabinier.
Gênes 01 est une tragédie en travail. Gênes n'est pas une cité métaphorique comme l'est la ville antique de Thèbes ; les voix anonymes qui parlent dans le texte ne sont pas des personnages mais des « personnes réelles » ; il ne s'agit pas de « représenter » la tragédie gênoise, mais d'en faire une chronique personnelle.
La chronique des événements de Gênes est aussi une enquête, qui a pour objet la mort de Carlo Giuliani. Mais l'enquête porte aussi sur l'imposture des mots ; Paravidino dénonce la manipulation du langage, qui trafique des mots comme « démocratie », « liberté », « terrorisme », « responsabilité ». Enquête sur le meurtre, enquête sur les mots, enquête enfin sur la nature réellement démocratique des régimes dans lesquels nous vivons : on passe ainsi de la tragédie à l'histoire, et de l'histoire à la philosophie politique.

GÊNES 01 : DU MA 23 AU ME 31 JANVIER À 19H (RELÂCHE LUNDI) ET DU MA 6 AU DI 11 FÉVRIER À 19H (SAUF DIMANCHE À 17H)

Texte de Fausto Paravidino
Mise en scène : Denis Maillefer, Théâtre en flammes (CH)
Infos et réservations : +41(0)21 625 11 36/ info@theatre-arsenic.ch / www.theatre-arsenic.ch
Prix des places : Fr. 13.- tarif unique
Arsenic, Centre d'art scénique contemporain, Rue de Genève 57, 1004 Lausanne

>>>IMPRESSUM>>>

Edité par Attac Suisse, paraît au moins 9x par année
Destiné aux membres et aux abonnés.
Impression et mise en page : Deltagraph Bienne
Tirage 2'200 exemplaires

ABONNEMENT (POUR NON-MEMBRES)

Veuillez verser 20 francs/année à l'attention d'Attac Suisse, rue des Savoises 15, 1205 Genève - CCP 17-762066-4 en mentionnant distinctement votre adresse.

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO :

Ounsi El Daïf, Michel Pellaton, Florence Proton, Sabrina Scardua, le groupe fiscalité d'attac vaud, Carol Bonvin.

Appel à participation : l'Angles d'Attac a besoin de relecteurs et relectrices ! Si vous pensez pouvoir de temps en temps aider à la relecture, écrivez à ounsi@attac.org

>>>

d'accord pour refuser dorénavant ensemble toutes les conditionnalités imposées par le Nord.

Un autre sujet fait débat : quelle attitude adopter à l'égard des riches des pays du Sud et de leurs gouvernements ? D'abord, il faut constater que presque tous les gouvernements du Sud mènent des politiques conformes aux intérêts des classes dominantes locales. Il faut ajouter qu'au cours des 20 dernières années, on compte sur les doigts d'une seule main les gouvernements du Sud qui ont exigé l'annulation de la dette. Quelle en est la raison ? Les classes dominantes du Sud bénéficient du remboursement de la dette extérieure. Elles ont placé au Nord une grande partie des capitaux qu'elles ont amassés. Les riches du Sud prêtent eux-mêmes aux gouvernements du Sud en achetant des titres de la dette extérieure. C'est pourquoi le non paiement de la dette pourrait menacer leurs intérêts. Les riches du Sud se sentent intégrés au capitalisme global et partagent les mêmes intérêts que les classes riches du Nord.

Jubilé Sud et le CADTM exigent des gouvernements du Sud qu'ils organisent un audit de la dette publique [5], qu'ils en suspendent le paiement et qu'ils la répudient. Dans cette lutte, ils ne rencontrent pas la sympathie de gouvernants qui, en échange du remboursement docile de la dette publique extérieure, se voient garantir un accès permanent au financement de la part des IFI et des institutions financières privées. La récompense de leur obéissance, c'est le maintien de leur accès au crédit. Les prêteurs sont peu regardants quant à l'utilisation des fonds empruntés. Les gouvernements du Sud s'enrichissent tout en appauvrissant leur pays et leur peuple.

Jubilé Sud a eu le mérite d'apporter à l'élaboration collective des mouvements dettes, la notion de dette historique, sociale, culturelle et écologique. Et son mot d'ordre : « C'est nous, les peuples du Sud, qui sommes créanciers » a été adopté par beaucoup de mouvements.

Des liens entre différentes thématiques sont établis par les mouvements militants : liens entre dette et migrations [6] ; liens entre souveraineté alimentaire et rejet de la dette et des politiques d'ajustement structurel ; lutte commune contre le trio OMC, BM et FMI ; collaboration des mouvements dette [7] : contrairement à une idée communément admise, les pays du Sud ne doivent pas inéluctablement recourir à l'endettement extérieur auprès du Nord s'ils veulent se développer. Des politiques alternatives, non génératrices de nouvelles dettes, sont parfaitement applicables tant dans un cadre national que sur le plan international.

Conjoncture présente et perspectives d'avenir

La conjoncture de 2006-2007 est caractérisée par le niveau des réserves en devises fortes (dollars US, euros, livres sterling, yens...) des pays du Sud : il n'a jamais été aussi élevé et c'est la conséquence du prix relativement élevé des matières premières et de certains produits agricoles exportés sur le marché mondial. Elle est aussi caractérisée par des taux d'intérêt inférieurs à ceux des années 1980-1990 (même s'ils repartent à la hausse depuis 2004). Autres caractéristiques : le niveau d'endettement des entreprises privées atteint des proportions phénoménales ; les pays du Sud à revenus intermédiaires (comme le Brésil, l'Argentine, le Mexique, l'Uruguay, l'Algérie...) remboursent anticipativement le FMI et contractent de nouvelles dettes auprès des marchés financiers et des banques ; la Chine prête beaucoup aux pays les plus pauvres, notamment en Afrique, pour s'assurer des sources de matières premières et des

débouchés ; une partie des dettes publiques extérieures sont remplacées par des dettes publiques intérieures. L'ensemble de ces éléments crée un semblant de tranquillité sur le front de la dette. Les remboursements anticipés au FMI donnent l'impression, à tort, que la dette fait partie du passé. En réalité, à nouveau, mûrissent les conditions de nouveaux déséquilibres financiers et d'une nouvelle crise de la dette. Quand, où et sous quelle forme éclatera-t-elle ? Difficile de le dire.

La question de la dette reprendra le devant de la scène dans les années à venir et il est à espérer que des gouvernements du Sud, sous la pression populaire, seront amenés à remettre en cause son remboursement. Espérons que les propositions d'alternatives trouveront un large écho.

En 2005-2006, malgré de nombreuses embûches, beaucoup de chemin a été accompli sur la voie de la convergence entre les différents mouvements qui luttent pour libérer les peuples du joug de la dette. De plus, les mouvements sociaux et les grandes campagnes qui agissent à l'échelle planétaire ont affirmé leur volonté d'améliorer leur coordination [8]. Pour parvenir à gagner, il est bien sûr indispensable de poursuivre ce combat.

Notes :

[1] Eric Toussaint, La finance contre les Peuples, CADTM-Syllepse-Cetim, Liège-Paris-Genève, 2004, p. 175-182

[2] C'était le cas de Dialogo 2000 d'Argentine qui avait adopté une pétition plus radicale qu'avait reprise, à son compte, le CADTM.

[3] Dès mars 1999, lors d'une réunion à Bruxelles, le CADTM avait proposé aux leaders de campagnes du Sud qui allaient créer Jubilé Sud de fonder un mouvement mondial mais ceux-ci avaient déclaré préférer créer un mouvement Sud-Sud ce qu'ils firent quelques mois plus tard. Ils voulaient certainement éviter l'interventionnisme des organisations du Nord. A partir de ce moment-là, le CADTM se développa principalement dans les pays « francophones » d'Europe, d'Afrique sub-saharienne, d'Afrique du Nord et du Moyen Orient ainsi qu'à Haïti. Il se développa également, mais avec moins d'ampleur, en Amérique latine (Venezuela, Colombie et Equateur) et en Asie du Sud (Inde et Pakistan). La majorité des organisations du Sud membres du réseau CADTM sont aussi affiliées à Jubilé Sud. Il y a une complémentarité certaine entre l'implantation de Jubilé Sud, principalement située dans les pays « anglophones » d'Asie et d'Afrique ainsi qu'en Amérique latine et celle du réseau CADTM, principalement implanté (mais pas exclusivement) dans le monde francophone et dans le monde arabe.

[4] Le commerce des esclaves fut légitimé par le pape en 1455 dans sa bulle Romanus Pontifex, qui l'analysait comme une activité missionnaire. Voir Angus Maddison, L'ÉCONOMIE MONDIALE : UNE PERSPECTIVE MILLÉNAIRE, CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE), Paris, 2001.

[5] Voir le livre publié conjointement notamment par le CADTM, le Cetim et Jubilé Sud intitulé « Menons l'enquête sur la dette ! Manuel pour des audits de la dette du Tiers Monde », Genève, 2006, 96 p. ISBN 2-930443-04-9 http://www.cadtm.org/article.php3 ?id_article=2299

[6] Voir la rencontre entre mouvements sociaux d'Afrique du Nord et d'Afrique subsaharienne (dont les militants du CADTM du Maroc, de RD Congo, de Côte d'Ivoire et du Niger) en juillet 2006 à Rabat en parallèle au sommet euro africain. Voir également le CADTM et le mouvement des sans papiers en Belgique.

[7] Voir l'appel commun à une semaine d'action mondiale en septembre 2006 contre la BM et le FMI lancé par Jubilé Sud, CADTM, 50 years is Enough, Eurodad... et auquel Greenpeace, Oil Watch et les Amis de la Terre se sont ralliés] avec les mouvements de lutte contre les grands barrages et autres mégaprojets énergétiques ; collaboration aussi avec les mouvements qui luttent contre la déforestation.

[8] Cela a notamment été le cas lors du séminaire sur la stratégie des mouvements sociaux tenu à Bruxelles fin septembre 2006 à l'appel de l'Alliance Sociale Continentale des Amériques, du CADTM (Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde), de COMPA (Amériques), de Focus on the Global South (Asie), de Grassroots Global Justice (Etats-Unis), de Jubilé Sud, de la Marche Mondiale des Femmes et de la Via Campesina.

>>> Défendons la liberté d'expression : soutenons Denis Robert ! >>>

Communiqué de presse d'attac France

Attac Suisse n'a, pour l'instant, pas pris de postition officielle sur l'acharnement judiciaire dont est victime Denis Robert. Il paraissait néanmoins important au comité de rédaction de l'Angles d'attac, de faire passer des informations concernant cette affaire, ainsi que les différentes actions de soutien possibles.

Le Conseil d'administration d'Attac France réuni le 16 décembre 2006 apporte son total soutien au journaliste et écrivain Denis Robert, victime d'un harcèlement judiciaire (200 visites d'huissiers, procédures judiciaires en cours...).
Les travaux de Denis Robert ont apporté des éclairages importants sur les paradis fiscaux et les dérives de la finance internationale, notamment sur le fonctionnement de la société Clearstream. Le Conseil d'administration d'Attac, bien placé pour apprécier leur qualité et la rigueur avec laquelle ces travaux utilisent de sources rares et difficiles à obtenir, condamne le harcèlement inique auquel est soumis ce journaliste intransigeant. Il semblerait que l'on cherche, par cet exemple à décourager ceux et celles - dont nous sommes - qui étudient, pour la dénoncer publiquement, la criminalité économique et financière qui pourrit le monde.
Nous demandons que soit annulée la mise en examen de Denis Robert dans l'affaire Clearstream, dernier acte de cet acharnement judiciaire.
Un comité de soutien a été créé à Nancy par des amis proches de Denis Robert pour le soutenir moralement et financièrement afin d'assumer ses frais de défense (Contact : Comité de soutien à Denis Robert, BP 93602, 54016 NANCY CEDEX - Courriel : lesoutien@gmail.com).
Le Conseil d'administration d'Attac souscrit à sa démarche et appelle tous ses adhérent-es et militant-es à s'impliquer pleinement dans la campagne en cours.
Pour relayer cette campagne, le comité Attac Romans a déjà pris l'initiative de lancer une opération "cartes de vœux" réalisées à partir de dessins offerts par des dessinateurs militants (Contact : Attac Romans, 14 Place du Chapitre 26100 Romans - Courriel : paradis.romans@attac .org).
D'autres initiatives de soutien soutenues par Attac et ses comités locaux sont en préparation. Denis Robert a dit la vérité, il doit savoir que nous ne le laisserons pas bâillonné et qu'il peut compter sur le soutien actif d'Attac.

Paris, le 16 décembre 2006.

>>> Lettre ouverte d'associations marocaines, africaines et européennes >>>

Au Maroc, les droits et la dignité d'hommes et de femmes bafoués au nom de la protection des frontières

Cette lettre ouverte a été adoptée et soutenue officiellement par attac suisse lors de la conférence internationale de l'Autre Davos qui s'est déroulée à Zurich le 19 janvier.

Un peu plus d'un an après les tragiques événements de l'automne 2005, les ressortissants subsahariens au Maroc, victimes des politiques sécuritaires menées par l'Union européenne et ses « partenaires », continuent d'être persécutés au seul nom de la protection des frontières extérieures de l'Europe.

Le 23 décembre, les forces de l'ordre marocaines ont mené des rafles d'envergure dans les quartiers populaires de Rabat où vivent bon nombre de migrants. Des dizaines de policiers et agents des forces auxiliaires ont pénétré dans les habitations et arrêté sans distinction les Subsahariens qui s'y trouvaient (y compris des femmes enceintes et des enfants) afin de les transporter à la frontière algérienne dans une zone désertique aux environs d'Oujda. Ces rafles ont concerné au moins 240 personnes.

Le 25 décembre, 40 autres migrants d'Afrique subsaharienne ont été arrêtés à Nador et conduits dans les mêmes conditions à la frontière.

Le 29 décembre, 140 autres personnes, interpellées à Lâayoune étaient en route pour Oujda. Le 31, 43 personnes de ce groupe ont été conduites à la frontière algérienne. Quinze jours après le début de ces arrestations, environ 200 personnes ont pu revenir à Oujda tandis que les associations et militants sur le terrain dans la région restent sans nouvelles d'une centaine de migrants qui ont été abandonnés à la frontière lors de la vague d'arrestations du 23 décembre ou qui étaient à bord des bus ayant quitté Lâayoune le 29 décembre. D'après les différents témoignages des migrants abandonnés à la frontière, la plupart ont été dépossédés de leurs biens (téléphones portables, argent) et beaucoup ont vu leurs documents d'identité (passeports, attestations HCR) réquisitionnés ou déchirés. Certains d'entres eux ont subi des violences et des femmes ont été victimes de séquestrations et de viols. Beaucoup sont très affaiblis physiquement, une femme d'origine congolaise, enceinte de cinq mois, a perdu son enfant.

Ces opérations ont été présentées par les autorités marocaines, comme entrant dans le cadre des conclusions de la conférence gouvernementale sur les migrations de Rabat du 10 et 11 juillet 2006. Elles se sont pourtant déroulées hors de tout cadre juridique, y compris celui prévu par la loi 02-03, et sans aucun respect ni des textes internationaux signés par le Maroc ni des principes et droits reconnus aux migrants lors de cette même conférence. Elles ne peuvent dès lors avoir pour seul objectif que de montrer la « bonne volonté » du Maroc dans le combat mené par l'Union européenne contre l'immigration dite « clandestine » quand bien même cette lutte se déroulerait sans respect de tous les textes internationaux et nationaux relatifs aux migrations.

En effet, d'après divers témoignages et les observations des militants sur le terrain : Les opérations d'arrestations se sont opérées « au faciès » sans examen de la situation des personnes. Les arrestations et les refoulements à la frontière algérienne ont été effectués de manière collective ce qui est contraire à la Convention sur les droits des travailleurs migrants et leur famille (art 22).

Au moins un tiers (plus de 50) des personnes revenues à Oujda sont des réfugiés reconnus par le HCR Rabat ou des demandeurs d'asile dont la demande est en cours d'examen, d'autres étaient en possession de documents de voyage et de visa en règle, des femmes dont au moins trois enceintes et des enfants (actuellement sept enfants dont un handicapé physiquement) ont également subis le même sort. Ces arrestations violent ainsi la Convention de Genève relative au statut des réfugiés qui interdit notamment le refoulement des demandeurs d'asile et des réfugiés (art 33) et la Convention sur la protection des travailleurs migrants et leur famille toutes deux signées par le Maroc, tout comme la loi marocaine qui interdit l'expulsion des femmes enceintes, des enfants, des réfugiés et des demandeurs d'asile (art 26 et 29 de la loi 02/03).

D'après les premières observations, les arrestations et les expulsions vers la frontière se sont déroulées en marge de toutes procédures légales (dont la présentation devant un juge) notamment celles prévues par la loi 02-03 (article 23).

Ces refoulements que l'on peut qualifier de « clandestins », et en tout cas d'illégaux, se sont en outre déroulés vers la frontière algérienne qui est fermée depuis 1994.

Quinze jours après ces événements, la situation à Oujda, où les températures actuellement sont proches de zéro, est dramatique pour les migrants malgré l'assistance que tentent de leur apporter les militants et associations. Les ressortissants subsahariens concernés avaient pour la plupart un logement à Rabat qu'ils souhaitent pouvoir rejoindre au plus vite mais en sont empêchés, à de rares exceptions près, par les autorités et les compagnies de transport.

Nous dénonçons :

- Les graves atteintes aux droits humains perpétrées au nom de la protection des frontières extérieures de l'Europe.
- L'attitude et les pressions de l'Union européenne envers les pays frontaliers de l'Union dans le but de « sous-traiter » le contrôle de ses propres frontières et les conséquences de celles-ci à la fois sur les migrants et sur les pays de transit et d'origine.
- Le silence du HCR au Maroc, qui n'est visiblement pas en mesure d'assurer la protection effective des demandeurs d'asile et des réfugiés, et qui donc ne fait qu'entretenir l'illusion d'une protection qui, dans ces circonstances, risque uniquement de servir « d'alibi » aux politiques européennes entravant l'accès au territoire européen des demandeurs d'asile.
- Le non respect par le Maroc des droits les plus élémentaires des migrants et des réfugiés et de ses engagements internationaux en particulier ceux relatifs à la Convention de Genève relative au statut des réfugiés et la Convention sur les droits des travailleurs migrants et leurs familles.

Nous

- rendons responsables le gouvernement marocain mais aussi les gouvernements de l'Union européenne de toutes les conséquences sur la vie et la santé des migrants de ces expulsions opérées dans des conditions inhumaines sans aucune considération pour les droits de ces personnes,
- exigeons le retour immédiat de tous les expulsés à leur domicile habituel,
- demandons au HCR de mettre tous les moyens en oeuvre pour la réalisation pleine et entière de son mandat de protection et de tirer les conséquences des événements actuels,
- appelons les ambassades des ressortissants subsahariennes concernés à prendre conscience de la situation et à prendre les mesures nécessaires à la protection des droits de leurs ressortissants
- demandons au gouvernement marocain le respect des textes internationaux ratifiés par le Maroc et l'arrêt immédiat de toutes actions conditionnées par les pressions européennes en matière migratoire,
- appelons l'Union européenne à stopper toutes mesures et pressions destinées à transférer le contrôle de ses propres frontières aux pays tiers de l'Union comme le Maroc.

Nous appelons

- à la solidarité avec les migrants expulsés et avec les associations locales qui tentent malgré leurs faibles moyens de leur venir en aide

Cette lettre ouverte est adressée :

- à la délégation européenne à Rabat, à la Commission européenne et à la Présidence de l'Union européenne - au Premier ministre, au ministre de l'Intérieur et au ministre des Affaires étrangères marocains
- au Conseil consultatif des droits de l'homme
- à la délégation du HCR à Rabat et au siège du HCR à Genève

La liste des associations signataires est accessible sur notre iste internet